

# UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ATTAC À METZ

Mardi 6 mai 2008

## Français et langues étrangères : un métissage contrôlé

Par Jean DAVID, Professeur honoraire de l'Université de Metz

1° La linguistique montre « qu'une langue est un patois qui a réussi ». L'unité d'une aire linguistique n'est pas une donnée primitive mais un objectif dont la communauté se rapproche indéfiniment. Ainsi, le passage du latin au français moderne peut être vu comme un saut-de-mouton de dialectes en dialectes, où les facteurs sociaux mènent le jeu.

2° Plus une « langue dominante » élargit son domaine et plus nombreux sont les dialectes avec lesquels elle coexiste et interagit. Prenant progressivement leur place, elle leur emprunte certains de ses mots. Le français a été largement « relexicalisé » par les parlers voisins qu'il a supplantés comme langue dominante.

3° Mais une langue dominante interagit aussi avec les autres langues dominantes côtoyées par la communauté. Chaque langue est donc importatrice et exportatrice de mots et d'expressions. Ces échanges et emprunts ne sont pas aléatoires, mais se font par vagues successives correspondant à des situations historiques précises.

4° La relexicalisation réciproque va dans le sens d'une homogénéisation des langues. Mais chaque langue, inversement, connaît des foyers d'évolutions phonétiques, grammaticales, lexicales. La francophonie existe parce que la communauté de langue est une réalité vécue, et en même temps, à l'intérieur de cette communauté, les différences sont multiples.

5° La communauté linguistique qui voit dans sa langue un marqueur d'identité ne peut accepter ni l'homogénéisation dans laquelle se diluerait son originalité, ni l'évolution permanente qui la déstabiliserait. D'où un instrument stabilisateur : la norme.

Celle-ci a pris en France une importance particulière à partir de la Renaissance, quand on a fait de la langue française l'héritière du latin classique, aussi apte que lui à être la langue des lettres et des arts. On a ajouté des fioritures étymologiques à l'écriture en gros phonétique du Moyen-âge, et l'on a également « relexicalisé » le français à partir du latin en créant de très nombreux doublets.

6° Pour défendre ces normes grammaticales et lexicales, on a créé une institution spécialisée, l'Académie française. On a tenacement refusé une vraie remise en cause du système et l'on a surtout pendant deux siècles affirmé l'égalité perfection du grec, du latin et du français en les ficelant dans le paquet cadeau des « humanités ». Aujourd'hui, l'orthographe passe au broyeur du texte et la fréquentation des bons auteurs devient une activité rare. Faut-il baisser les bras ? Renoncer à la norme, c'est faire son deuil de la fonction identificatrice de la langue. Le veut-on ? Si non, à quelle hauteur peut-on mettre la barre ? Et est-ce l'affaire de la France ou de la Francophonie ?

*Programme annuel au verso →*